

États financiers consolidés de

Corporation de la Ville de Hawkesbury

31 décembre 2024

Rapport de l'auditeur indépendant1-2
État consolidé des résultats3
État consolidé de la situation financière4
État consolidé de la variation de la dette nette5
État consolidé des flux de trésorerie
Notes complémentaires 8-17
Annexes
Immobilisations corporelles consolidées – Annexe 1
Excédent accumulé consolidé – Annexe 2
État consolidé des résultats des réserves et fonds de réserve – Annexe 3
État consolidé des résultats des placements – Annexe 4
État consolidé des charges par nature – Annexe 5
Renseignements complémentaires
États des résultats
Aqueducs
Égouts sanitaires24
Cueillette d'ordures



Aux membres du Conseil, résidents et contribuables de Corporation de la Ville de Hawkesbury

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Corporation de la Ville de Hawkesbury (la « Municipalité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, et les notes afférentes aux états financiers consolidés, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de la variation de la dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

MNP s.r.l./LLP

300, rue McGill, Hawkesbury ON, K6A 1P8 300 McGill Street, Hawkesbury ON, K6A 1P8



Tél.: 613.632.4178 Téléc.: 613.632.7703 T: 613.632.4178 F: 613.632.7703 Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci
 résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques,
 et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection
 d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant
 d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses
 déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Hawkesbury (Ontario) Le 14 octobre 2025 Comptables professionnels agréés Experts-comptables autorisés



État consolidé des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2024

		_, .	- / .
	Budget	Réel	Réel
	2024	2024	2023
P	\$	\$	\$
Revenus			10 716 006
Imposition – toutes catégories	20 642 830	20 620 696	19 746 286
Moins : montants reçus pour les comtés et les conseils	<i>(</i>		/
scolaires (note 3)	(7 688 777)		(7 525 592)
Imposition nette à des fins municipales	12 954 053	12 900 645	12 220 694
Frais des usagers	7 467 062	7 843 565	7 571 468
Paiements de transfert			
Gouvernement du Canada	1 107 769	283 326	759 600
Province de l'Ontario	5 177 079	4 227 743	4 925 051
Autres municipalités	2 237 240	1 261 649	1 365 526
Gain à la cession d'immobilisations corporelles	35 450	3 000	1 039
Licences et permis	648 910	693 148	436 508
Revenus de placement	272 771	399 695	315 182
Pénalités et intérêts	195 000	280 874	227 078
Amendes	-	34 258	19 858
Autres	-	46 187	747 064
Quote-part des bénéfices (de la perte) - Hydro			
Hawkesbury Inc.	-	123 287	(65 630)
	30 095 334	28 097 377	28 523 438
Charges (annexe 5)			
Administration générale	2 930 514	3 479 127	2 886 090
Protection des personnes et des biens	6 440 155	7 085 612	6 771 701
Services de transport	2 841 951	3 603 408	3 481 932
Services environnementaux	5 377 055	7 460 805	7 565 085
Loisirs et services culturels	3 946 383	4 303 958	4 040 705
Urbanisme et mise en valeur du territoire	321 300	438 796	353 228
	21 857 358	26 371 706	25 098 741
			_
Excédent de l'exercice	8 237 976	1 725 671	3 424 697
Excédent accumulé au début	102 176 357		98 751 660
Excédent accumulé à la fin (annexe 2)	110 414 333		102 176 357



État consolidé de la situation financière

31 décembre 2024

	2024	2023
	\$	\$
Actifs	Ψ	Ψ
Actifs financiers		
Encaisse	7 279 276	7 008 396
Taxes à recevoir	2 510 981	1 816 085
Frais des usagers à recevoir	1 834 503	1 509 120
Débiteurs	3 824 494	3 355 377
Placements (note 4)	8 886 511	8 715 691
	24 335 765	22 404 669
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	6 583 474	3 730 670
Revenus reportés (note 5)	3 459 182	3 013 009
Avantages sociaux futurs (note 6)	285 557	315 891
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles		
(note 7)	2 412 741	2 370 080
Emprunts (note 8)	21 641 337	17 727 445
	34 382 291	27 157 095
Dette nette	(10 046 526)	(4 752 426)
Éventualités et engagements (notes 11 et 12)		
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (annexe 1)	113 358 402	106 464 716
Stocks	184 545	173 319
Frais payés d'avance	405 607	290 748
	113 948 554	106 928 783
Excédent accumulé (annexe 2)	103 902 028	102 176 357

Au nom du Conseil	
	, Maire
	Trésorier



État consolidé de la variation de la dette nette

Exercice clos le 31 décembre 2024

	Budget	Réel	Réel
	2024	2024	2023
	\$	\$	\$
Excédent de l'exercice	8 237 976	1 725 671	3 424 697
Gain à la cession d'immobilisations corporelles Amortissement des immobilisations corporelles Acquisition d'immobilisations corporelles Produit de la cession d'immobilisations corporelles Diminution des terrains disponibles à la vente (Augmentation) diminution des stocks Augmentation des frais payés d'avance	(35 450) - (15 568 000) 35 450 - -	(3 000) 3 643 473 (10 537 159) 3 000 - (11 226) (114 859)	(1 039) 3 437 084 (12 441 693) 52 525 465 717 7 390 (162)
Augmentation de la dette nette (Dette nette) actifs financiers nets au début Dette nette à la fin	(7 330 024)	(5 294 100)	(5 055 481)
	(4 752 426)	(4 752 426)	303 055
	(12 082 450)	(10 046 526)	(4 752 426)



État consolidé des flux de trésorerie

	2024	2023
A stirité a de fou stiennement	\$	\$
Activités de fonctionnement Excédent de l'exercice	1 725 671	3 424 697
Excedent de l'exercice	1 /25 0/1	3 424 097
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Augmentation des taxes à recevoir	(604 906)	(297 144)
_	(694 896)	. ,
Augmentation des frais des usagers à recevoir	(325 383)	(93 470)
Augmentation des débiteurs	•	(1 193 983)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	1 901 862	868 738
Augmentation des revenus reportés	446 173	153 603
(Diminution) augmentation des avantages sociaux futurs	(30 334)	80 534
Augmentation de l'obligation liée à la mise hors service	42.664	
d'immobilisations corporelles	42 661	-
(Augmentation) diminution des stocks	(11 226)	7 390
Diminution des terrains disponibles à la vente	-	465 717
Augmentation des frais payés d'avance	(114 859)	(162)
	744 881	(8 777)
Éléments de fonctionnement hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 643 473	3 437 084
Gain à la cession d'immobilisations corporelles	(3 000)	(1 039)
Quote-part des bénéfices (de la perte) - Hydro Hawkesbury Inc.	(123 287)	65 630
	3 517 186	3 501 675
Augmentation nette de l'encaisse provenant des activités		
de fonctionnement	5 987 738	6 917 595
Activités d'immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 586 217)	(9 763 492)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	3 000	52 525
,	(9 583 217)	
	(5 5 5 5 5 5 7	(0.120.001)
Activités d'investissement		
Augmentation des placements	(132 000)	(179 241)
Dividende reçu de Hydro Hawkesbury Inc.	84 467	•
Dividende reçu de riyaro nawkesbury inc.	(47 533)	(94 774)
	(47 533)	(94 774)
Authorities du Charachanna		
Activités de financement		4 500 000
Produit d'emprunts à long terme	5 000 000	4 500 000
Remboursement du capital des emprunts	(1 086 108)	(1 003 350)
	3 913 892	3 496 650
Augmentation nette de l'encaisse	270 880	608 504
Encaisse au début	7 008 396	6 399 892
Encaisse à la fin	7 279 276	7 008 396



État consolidé des flux de trésorerie Exercice clos le 31 décembre 2024

Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 9.



Notes complémentaires

31 décembre 2024

1. Changement de méthodes comptables

Chapitre SP 3400 - Revenus

Avec prise d'effet le 1er janvier 2024, la Municipalité a adopté la nouvelle norme du chapitre SP 3400, « Revenus », qui établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter les revenus. Plus précisément, il fait la distinction entre les revenus provenant d'opérations qui comprennent des obligations de prestation et les revenus provenant d'opérations qui ne comprennent pas d'obligations de prestation. La nouvelle norme est appliquée de manière prospective et les périodes antérieures n'ont pas été retraitées. L'application prospective de cette nouvelle norme comptable n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

2. Méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la Municipalité sont la responsabilité de la direction et sont présentés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de CPA Canada.

L'accent des états financiers consolidés du CCSP est mis sur la situation financière de la Municipalité et l'évolution de celle-ci. L'état consolidé de la situation financière présente les actifs financiers et passifs et les actifs non financiers de la Municipalité. Les actifs financiers sont disponibles pour faire face aux obligations existantes ou financer des activités futures. Les actifs financiers nets sont la différence entre les actifs financiers et les passifs.

Périmètre comptable

États financiers consolidés

Ces états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de fonctionnement, les réserves et fonds de réserve et les variations des investissements dans les immobilisations corporelles et incluent les opérations de tous les comités du conseil et les commissions suivantes qui sont sous le contrôle du conseil :

Association Communautaire de Développement Stratégique Industriel de Hawkesbury Conseil de la bibliothèque publique de Hawkesbury Commission de la Zone d'Amélioration Commerciale de la Corporation de la Ville de Hawkesbury

Entité non consolidée

La situation financière du comité directeur pour la gestion des déchets de la région de Hawkesbury et ses opérations ne sont pas consolidées, car elles ne sont pas contrôlées par la Municipalité.



Notes complémentaires

31 décembre 2024

2. Méthodes comptables (suite)

Référentiel comptable

Comptabilité d'exercice

Les charges et les sources de financement correspondantes sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice. La méthode de comptabilité d'exercice reconnaît les revenus lorsqu'ils deviennent réalisables et quantifiables; les charges sont reconnues lorsqu'elles sont engagées et quantifiables à la suite de la réception de biens ou de services et la création légale d'une obligation à payer.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers ne sont pas disponibles pour rembourser les passifs et sont utilisés pour offrir des services. Ils ont des durées de vie utiles de plus d'un an et ne sont pas destinés à être revendus dans le cours normal des activités. La variation des actifs non financiers au cours de l'exercice ainsi que les excédents de l'exercice donnent la variation de la dette nette.

Instruments financiers

La Municipalité comptabilise ses instruments financiers lorsqu'elle devient partie à leurs dispositions contractuelles de l'instrument financier. Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

Au moment de la comptabilisation initiale, la Municipalité peut faire le choix irrévocable d'évaluer ultérieurement tout instrument financier à la juste valeur. La Municipalité n'a pas fait ce choix au cours de l'exercice.

La Municipalité évalue par la suite les placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif ainsi que tous les instruments dérivés à la juste valeur, à l'exception des instruments de capitaux propres non cotés sur un marché actif d'une autre entité et qui doivent être réglés par la livraison de ces instruments. La juste valeur est établie selon les cours publiés. Les transactions d'achat ou de vente de ces articles sont enregistrées à la date de transaction. Les gains et pertes nets résultant des variations de juste valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. La Municipalité n'a pas présenté d'état des gains et pertes de réévaluation, car elle ne dispose d'aucun élément donnant lieu à des gains et pertes de réévaluation. Les placements dans des instruments de capitaux propres non cotés sur un marché actif et les instruments dérivés qui sont liés à des instruments de capitaux propres non cotés sur un marché actif d'une autre entité et qui doivent être réglés par la livraison de ces instruments sont évalués ultérieurement au coût, diminué de toute perte de valeur. À l'exception des instruments désignés à la juste valeur, tous les autres actifs et passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'acquisition, à l'émission ou à la prise en charge d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont immédiatement comptabilisés en charges. Autrement, les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement.



Notes complémentaires

31 décembre 2024

2. Méthodes comptables (suite)

Référentiel comptable (suite)

Instruments financiers (suite)

Tous les actifs financiers, à l'exception des instruments dérivés, sont soumis chaque année à un test de dépréciation. Toute dépréciation, qui n'est pas considérée comme temporaire, est enregistrée dans l'état consolidé des résultats. Les dépréciations d'actifs financiers évalués au coût et/ou au coût après amortissement pour refléter les pertes de valeur ne sont pas reprises pour les plus-values ultérieures. Les reprises de toute réévaluation nette des actifs financiers évalués à la juste valeur sont présentées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût qui inclut tous les montants liés à l'acquisition, à la construction, au développement ou à l'amélioration d'un actif. Le coût, moins la valeur résiduelle des immobilisations corporelles, est amorti selon la méthode linéaire avec les durées de vie utiles suivantes :

Améliorations aux terrains	20 ans
Bâtiments et installations	7 à 50 ans
Aqueducs et égouts	25 à 60 ans
Véhicules	5 à 20 ans
Routes et ponts	20 à 60 ans
Machines et équipements	5 à 20 ans

L'amortissement débute dans le mois où l'actif est mis en service et se termine dans le mois de la cession. Les constructions en cours ne sont pas amorties tant que les immobilisations corporelles ne sont pas prêtes à être utilisées pour offrir des services.

Les terrains ne sont pas amortis.

La Municipalité a un seuil de capitalisation de 25 000 \$ pour les installations civiles, de 3 500 \$ pour les lampes et de 10 000 \$ pour tous les autres actifs. Les éléments avec une valeur moindre sont imputés aux charges, sauf si regroupés, lorsqu'ils représentent une valeur importante ou pour des raisons opérationnelles. Des exemples d'éléments regroupés sont des ordinateurs, des véhicules, des poteaux et des défibrillateurs.

Dons d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles reçues à titre de dons sont inscrites à l'état consolidé de la situation financière à la juste valeur à la date du don et le même montant est inscrit comme dons dans les revenus. Les dons d'immobilisations corporelles à d'autres organismes sont inscrits comme charges au montant de la valeur comptable nette à la date du transfert.

<u>Placements</u>

Les placements dans les actions ordinaires de Hydro Hawkesbury Inc. sont comptabilisés à la valeur de consolidation modifiée.



Notes complémentaires

31 décembre 2024

2. Méthodes comptables (suite)

Référentiel comptable (suite)

<u>Stocks</u>

Les stocks détenus pour offrir des services sont comptabilisés au moindre du coût ou du coût de remplacement. Le coût est déterminé selon l'approche du premier entré, premier sorti.

Contrats de location

Les contrats de location sont comptabilisés comme location-acquisition ou location-exploitation. Les baux qui transfèrent la majorité des avantages et des risques sont comptabilisés comme location-acquisition. Les autres baux sont comptabilisés comme location-exploitation et les charges sont reconnues sur la durée des baux.

Revenus reportés

Les fonds reçus à des fins spécifiques sont comptabilisés comme revenus reportés jusqu'à ce que la Municipalité se conforme à l'obligation pour laquelle elle a reçu les fonds.

Avantages sociaux futurs

Les avantages reliés aux congés de maladie et les avantages de retraites sont enregistrés lorsque les droits sont gagnés.

Réserves et fonds de réserve

Certains montants, approuvés par le conseil, sont accumulés dans des réserves et fonds de réserve pour des charges en capital et d'opérations futures.

Transferts des gouvernements

Les transferts des gouvernements sont constatés en tant que revenus dans l'exercice au cours duquel les transferts sont approuvés et que les critères d'admissibilité sont respectés. Les transferts des gouvernements sont reportés lorsqu'ils sont grevés d'une stipulation qui exige des actions précises afin de conserver les transferts. Pour de tels transferts, les revenus sont constatés lorsque les stipulations ont été respectées.

<u>Informations sectorielles</u>

Un secteur est défini comme une activité distincte ou un groupe d'activités distinct à l'égard de laquelle ou duquel il est approprié de présenter l'information financière séparément. La direction a établi que les informations déjà présentées dans l'état consolidé des résultats et les notes complémentaires de l'exercice considéré et de l'exercice précédent sont adéquates en ce qui a trait aux secteurs pertinents et que, par conséquent, elle n'avait pas à présenter des informations additionnelles.



Notes complémentaires

31 décembre 2024

2. Méthodes comptables (suite)

Référentiel comptable (suite)

Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles

La Municipalité comptabilise le passif relié à l'obligation de mise hors service d'immobilisations corporelles découlant de l'acquisition, du développement, de la construction ou de l'exploitation normale d'une immobilisation, dans l'exercice au cours duquel il est engagé et lorsqu'une estimation raisonnable du montant de l'obligation peut être faite. Le passif est évalué selon la meilleure estimation de la dépense requise pour régler l'obligation actuelle.

Lorsque le passif pour une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles est initialement reconnu, le coût correspondant est ajouté au coût de l'actif correspondant et est amorti sur la durée de vie utile de l'actif

Dans les exercices subséquents, le passif est ajusté pour tenir compte des changements résultant du passage du temps et des révisions de l'échéancier ou du montant de l'estimation initiale des flux de trésorerie non actualisés ou du taux d'actualisation. L'accroissement du passif résultant de l'écoulement du temps est imputé aux résultats, tandis que les changements du passif résultant des révisions de l'estimation initiale des flux de trésorerie non actualisés ou du taux d'actualisation sont comptabilisés comme un ajustement de la valeur comptable de l'actif à long terme correspondant.

La Municipalité continue de comptabiliser le passif jusqu'à ce qu'il soit réglé ou autrement éteint. Les déboursés effectués pour régler le passif sont déduits du passif déclaré au moment où ils sont effectués.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés conformément aux NCSP, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Parmi les principales composantes des états financiers consolidés exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, les durées de vie utiles des immobilisations corporelles, l'évaluation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles et le montant de certaines charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.



Notes complémentaires

31 décembre 2024

3. Activités des Comtés unis de Prescott et Russell et des conseils scolaires

Les montants collectés au nom des Comtés unis de Prescott et Russell et des conseils scolaires sont composés des éléments suivants :

	Comtés	Conseils	
	unis	scolaires	Total
	\$	\$	\$
2024			
Imposition	4 705 790	2 932 646	7 638 436
Paiements tenant lieu d'impôts	79 466	2 149	81 615
	4 785 256	2 934 795	7 720 051
2023			
Imposition	4 516 713	2 930 557	7 447 270
Paiements tenant lieu d'impôts	76 173	2 149	78 322
	4 592 886	2 932 706	7 525 592

4. Placements

	2024	2023
	\$	\$
Placements garantis qui portent intérêt à des taux variant de 4,15 % à 5,15 % et échéant d'août 2025 à avril 2028	1 741 351	1 661 991
Portefeuille d'obligations du gouvernement canadien (juste valeur du marché au 31 décembre 2024 de 1 045 857 \$)	1 078 365	1 052 714
Portefeuille d'obligations de sociétés canadiennes (juste valeur du marché au 31 décembre 2024 de 1 027 780 \$)	1 088 707	1 061 718
Hydro Hawkesbury Inc. 1 000 actions ordinaires représentant 100,00 % des actions avec droit de vote (annexe 4)	4 978 088	4 939 268
	8 886 511	8 715 691

5. Revenus reportés

2024	2023
\$	\$
Taxe fédérale sur l'essence 1 356 159	1 004 241
Subvention reçue d'avance 1 778 650	1 704 236
Contrat de location 46 091	55 614
Dépôt de performance 152 549	124 024
Service de répartition 96 677	84 200
Autres 29 056	40 694
3 459 182	3 013 009



Notes complémentaires

31 décembre 2024

5. Revenus reportés (suite)

La variation nette au cours de l'exercice des revenus reportés s'explique comme suit :

The state of the s	2024	2023
	\$	\$
Montants reçus 2	2 284 751	2 536 035
Revenus reportés constatés (1	812 331)	(2 291 893)
Autres variations	(26 247)	(90 539)
	446 173	153 603
Revenus reportés au début	013 009	2 859 406
Revenus reportés à la fin	459 182	3 013 009

6. Avantages sociaux futurs

Le montant des avantages sociaux futurs apparaissant à l'état consolidé de la situation financière représente 188 589 \$ (202 883 \$ en 2023) de congés de maladie accumulés et 96 968 \$ (113 008 \$ en 2023) d'avantages complémentaires à la retraite.

Les congés de maladie s'accumulent à un taux de 1,5 jour par mois jusqu'à un montant maximal équivalant à 50 % du salaire annuel de l'employé.

Les congés de maladie accumulés sont remboursables lorsque les congés de maladie sont pris et sont assujettis à un remboursement lorsqu'un employé quitte son emploi avec la Municipalité.

La Municipalité offre des avantages complémentaires à la retraite à certains employés. Ces avantages incluent les prestations pour soins de santé, dentaires et assurances-vie. Ces avantages complémentaires à la retraite seront financés dans l'exercice où ils seront déboursés.

7. Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles

La Municipalité a comptabilisé une estimation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles de 2 412 741 \$ pour enlever et éliminer le plomb et l'amiante dans les bâtiments et les installations. La nature du passif est liée aux matériaux contenant du plomb et de l'amiante dans plusieurs des installations de la Municipalité qui devront être correctement éliminés lorsque les bâtiments seront vendus ou que des travaux de restauration seront entrepris. Les hypothèses utilisées pour estimer la responsabilité comprennent les divers types de matériaux contenant du plomb et de l'amiante dans chacun des bâtiments de la Municipalité, ainsi que la norme de travail qui sera nécessaire pour retirer en toute sécurité les matériaux contenant du plomb et de l'amiante. De plus, des hypothèses ont été formulées concernant la durée de vie utile restante de tous les bâtiments de la Municipalité qui contiennent des matériaux contenant du plomb et de l'amiante afin de déterminer quand les coûts de remise en état pourraient être engagés.



Notes complémentaires

31 décembre 2024

7. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles (suite)

	2024	2023
	\$	\$
Solde au début	2 370 080	-
Impact de l'application du chapitre SP 3280	-	2 370 080
Charge de désactualisation	42 661	-
	2 412 741	2 370 080

8. Emprunts

	2024	2023
	\$	\$
Emprunts contractés par la Municipalité, 1,30 % à 4,90 %, échéant entre 2025 et 2048	14 141 337	15 227 445
Emprunts temporaires pour la construction, taux préférentiel majoré de 0,00 %, à être convertis en emprunts à la fin de la construction	7 500 000	2 500 000
	21 641 337	17 727 445

Des emprunts expliqués ci-dessus, les versements de capital pour les prochains exercices financiers sont comme suit :

	Imposition générale	Frais des usagers	Total
	\$	\$	\$
2025	440 979	631 536	1 072 515
2026	407 196	651 914	1 059 110
2027	389 674	508 830	898 504
2028	403 135	526 404	929 539
2029	417 086	544 585	961 671
Ensuite	5 311 606	11 408 392	16 719 998
	7 369 676	14 271 661	21 641 337

Les versements annuels en capital et intérêts requis pour rembourser les emprunts sont dans les limites annuelles de remboursement des emprunts prescrits par le ministère des Affaires municipales et du Logement.

un montant de valeur nulle (2 370 080 \$ en 2023) lié à l'obligation de mise hors service d'immobilisations corporelles et un montant de 9 262 237 \$ (9 747 633 \$ en 2023) a été payé au cours de l'exercice.



Notes complémentaires

31 décembre 2024

9. Renseignements complémentaires à l'état consolidé des flux de trésorerie

Opérations sans effet sur la trésorerie

Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles ont été acquises pour un coût total de 10 537 159 \$ (12 441 693 \$ en 2023), dont un montant de 1 274 922 \$ (323 980 \$ en 2023) a été payé après la fin d'exercice, effet un montant de valeur nulle (2 370 080 \$ en 2023) lié à l'obligation de mise hors service d'immobilisations corporelles et un montant de 9 262 237 \$ (9 747 633 \$ en 2023) a été payé au cours de l'exercice.

10. Régimes de pension

La Municipalité fait des contributions au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (RREMO), un régime à employeur multiple, qui, au 31 décembre 2024, était pour 102 des membres (102 en 2023) du personnel. Le plan est un régime à prestations déterminées qui définit le montant de prestation à recevoir par les employés en fonction du nombre d'années de service et le niveau de salaire.

Le montant contribué au RREMO en 2024 était de 604 847 \$ (543 593 \$ en 2023) pour services courants et est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats.

11. Éventualités

Poursuites judiciaires

Des poursuites judiciaires sont en cours contre la Municipalité par des tiers. Il est impossible à ce moment de déterminer le montant, s'il y a lieu, des jugements qui pourraient être accordés contre la Municipalité. Tout montant accordé au-dessus de la couverture d'assurance sera imputé aux dépenses de l'exercice en cours. La Municipalité maintient une couverture d'assurance pour responsabilité civile jusqu'à 50 000 000 \$.

Lettre de garantie

La Municipalité a endossé une lettre de garantie d'un montant de 399 528 \$ émise en faveur de la Société indépendante de gestion du marché de l'électricité pour Hydro Hawkesbury Inc.

Marge de crédit

La Municipalité a endossé la marge de crédit de Hydro Hawkesbury Inc. pour un montant de 1 000 000 \$. Au 31 décembre 2024, la marge de crédit était inutilisée.

Site contaminé

Sur la base du programme de réaménagement proposé au ministère de l'Environnement et de l'Énergie en 2015, le système de traitement de contrôle des limites a été déclassé et des évaluations des risques applicables ont été effectuées, afin de faciliter l'achat et le réaménagement du site par des développeurs. Une surveillance continue des eaux souterraines et des rapports au ministère de l'Environnement et de l'Énergie ainsi que des mises à jour du programme d'évaluation du niveau de déclenchement sont attendus au cours des trois prochaines années, des mesures d'urgence devant être mises en œuvre si nécessaire. Les coûts estimés pour les trois prochains exercices s'élèvent entre 233 000 \$ et 833 000 \$.



Notes complémentaires

31 décembre 2024

12. Engagements

Obligations contractuelles

La Municipalité a signé des contrats pour des projets capitaux. Les paiements futurs s'élèveront à 7 189 000 \$.

Location de véhicules

La Municipalité a signé des contrats de location-exploitation pour des véhicules échéant en 2025 et 2028. Les paiements futurs au cours des quatre prochains exercices s'élèveront à 179 850 \$.

Enfouissement et collecte des déchets

La Municipalité a signé une entente en 2024 pour la collecte et l'enfouissement des déchets de mai 2024 à décembre 2028. Les décaissements totaux prévus au cours des quatre prochains exercices ont été estimés à 4 177 000 \$.

13. Chiffres du budget

Le budget initial de fonctionnement approuvé par la Municipalité pour 2024 est présenté dans l'état consolidé des résultats. Le budget prévu comme investissements dans les immobilisations corporelles est sur une base de projet. Comme les projets peuvent s'échelonner sur plus d'un exercice, les montants prévus peuvent être différents des chiffres réels.

Aux fins de ces états financiers consolidés, les chiffres du budget ont été présentés sur une base compatible avec la présentation des chiffres réels.



Immobilisations corporelles consolidées

Exercice clos le 31 décembre 2024

	Terrains et améliorations aux terrains	Bâtiments et installations	OMHSI	Aqueducs et égouts			t Construct- t ion en cours	2024	¥ 2023
Coût	\$	\$		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au début	6 489 173	87 087 094	2 370 080	38 826 696	28 769 016	12 619 552	9 908 076	186 069 687	174 099 400
Acquisitions	441 673	110 298	-	394 926		748 423	8 834 240	10 537 159	12 441 693
Cessions	-		-	-	-	(139 547)		(139 547)	
Transfert	_	_	-	_	133 518	3 261 117	(3 394 635)	•	-
À la fin	6 930 846	87 197 392	2 370 080	39 221 622	28 910 133	16 489 545	15 347 681	196 467 299	186 069 687
Amortissement cumulé									
Au début	1 296 276	42 353 087	124 850	15 698 564	13 204 424	6 927 770	_	79 604 971	76 587 807
Amortissement Amortissement cumulé sur	39 249	1 398 934	124 850	661 305	698 693	720 442	-	3 643 473	3 437 084
la cession	-	-	-	-	-	(139 547)	-	(139 547)	(419 920)
À la fin	1 335 525	43 752 021	249 700	16 359 869	13 903 117	7 508 665	-	83 108 897	79 604 971
Valeur comptable nette	5 595 321	43 445 371	2 120 380	22 861 753	15 007 016	8 980 880	15 347 681	113 358 402	106 464 716



Excédent accumulé consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2024

	2024	2023
	\$	\$
Réserves		
Acquisition d'immobilisations corporelles		
– Égouts sanitaires	606 666	681 666
– Aqueducs	2 935 272	2 913 449
– Autres	1 527 424	1 824 368
Remplacement des équipements et véhicules	1 177 850	1 127 615
Autres	815 496	794 496
Fonds de roulement	2 071 287	2 071 287
Dépotoir	179 880	79 880
Association Communautaire de Développement Stratégique Industriel		
de Hawkesbury	195 634	195 634
	9 509 509	9 688 395
Fonds de réserve		
Permis de construction	237 029	204 173
Acquisition d'immobilisations corporelles – bibliothèque	106 890	115 958
	343 919	320 131
	9 853 428	10 008 526
		_
Fonctionnement		
Pour une (augmentation) diminution de l'imposition		
– Bibliothèque	24 214	(11 080)
– Général	479 192	499 862
	503 406	488 782
Pour une (diminution) augmentation des redevances des usagers		
- Aqueducs	(22 572)	186 333
– Égouts	(93 702)	(63 506)
- Cueillette d'ordures	32 549	(164 057)
Pour des propriétaires fonciers concernés par les améliorations locales	110 160	91 486
Association Communautaire de Développement Stratégique Industriel		
de Hawkesbury	1 228 963	1 203 389
	1 758 804	1 742 427
Investi dans les immobilisations corporelles	91 717 066	88 737 271
Immobilisations corporelles non financées	(3 159 289)	(768 048)
Immobilisations corporelles surfinancées	1 263 640	-
Avantages sociaux futurs non financés	(96 968)	(113 007)
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles non		
financée	(2 412 741)	(2 370 080)
Placements	4 978 088	4 939 268
	92 289 796	90 425 404
	103 902 028	102 176 357



État consolidé des résultats des réserves et fonds de réserve

Exercice clos le 31 décembre 2024

	2024	2024	2023
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Revenus			
Placements	-	2 932	1 520
Transferts nets du fonctionnement	(448 800)	(158 030)	25 103
Variation des réserves et fonds de réserve	(448 800)	(155 098)	26 623
Réserves et fonds de réserve au début	10 008 526	10 008 526	9 981 903
Réserves et fonds de réserve à la fin	9 559 726	9 853 428	10 008 526



Corporation de la Ville de Hawkesbury État consolidé des résultats des placements

Exercice clos le 31 décembre 2024

	2024	2024	2023
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Revenus			
Hydro			
Quote-part des bénéfices (de la perte)	-	123 287	(65 630)
Transfert net aux résultats			
Hydro – dividende	(84 467)	(84 467)	(84 467)
Variation nette des placements	(84 467)	38 820	(150 097)
Placements au début	4 939 268	4 939 268	5 089 365
Placements à la fin (note 4)	4 854 801	4 978 088	4 939 268



État consolidé des charges par nature

Exercice clos le 31 décembre 2024

	2024	2024	2023
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Salaires, traitements et avantages sociaux	9 514 734	9 515 315	9 151 575
Intérêts	707 542	711 710	520 227
Matériaux	5 498 619	5 575 332	5 303 295
Services contractuels	5 523 363	6 414 216	6 142 922
Loyers et frais financiers	615 400	519 160	543 638
Transferts externes	(2 300)	(7 500)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	3 643 473	3 437 084
	21 857 358	26 371 706	25 098 741



État des résultats Aqueducs

	2024	2024	2023
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Revenus			
Facturation directe de l'eau	2 297 375	2 206 634	2 122 748
Vente d'eau aux autres	50 000	41 877	44 443
Gouvernement du Canada	1 085 769	269 394	657 379
Province de l'Ontario	988 356	285 287	929 469
Autres municipalités	1 815 000	812 179	958 561
Autres	12 000	25 524	12 456
	6 248 500	3 640 895	4 725 056
Charges			
Administration	555 550	592 828	448 312
Usine de filtration	898 175	1 123 186	960 472
Système de pompage	55 600	49 455	48 873
Réservoir d'eau	54 000	41 514	52 337
Système de distribution d'eau	402 050	307 744	336 903
Intérêts sur dette	192 246	200 004	100 701
Amortissement des immobilisations corporelles	-	663 931	639 265
	2 157 621	2 978 662	2 586 863
Excédent de l'exercice	4 090 879	662 233	2 138 193
Excédent accumulé au début	23 695 491	23 695 491	21 557 298
Excédent accumulé à la fin	27 786 370	24 357 724	23 695 491
Composé de :			
Fonctionnement	186 333	(22 572)	186 333
Réserves	2 608 450	2 935 272	2 913 450
Investi dans les immobilisations corporelles	25 807 427	21 011 908	21 581 166
Immobilisations corporelles non financées	-	-	(169 618)
Immobilisations corporelles surfinancées	-	1 263 641	
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations			
corporelles non financée	(815 840)	(830 525)	(815 840)
	27 786 370	24 357 724	23 695 491



État des résultats Égouts sanitaires

	2024	2024	2023
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
_			
Revenus			
Facturation directe des égouts sanitaires	2 875 858	2 746 308	2 642 628
Frais des usagers	25 000	9 380	32 686
Province de l'Ontario	100 000	189 135	86 235
	3 000 858	2 944 823	2 761 549
Charges			
Électricité	381 100	358 985	366 920
Transferts interdépartementaux	70 000	70 000	53 437
Usine des eaux usées	890 050	858 591	852 198
Intérêts sur dette	293 156	290 067	304 372
Gestion de boues	145 000	158 138	168 915
Amortissement des immobilisations corporelles	-	1 103 524	1 097 612
Autres	281 500	231 872	234 084
	2 060 806	3 071 177	3 077 538
- (
Déficit de l'exercice	940 052	(126 354)	•
Excédent accumulé au début	33 195 234	33 195 234	33 511 223
Excédent accumulé à la fin	34 135 286	33 068 880	33 195 234
Composé de :			
Fonctionnement	(63 506)	•	,
Réserves	606 666	606 666	681 666
Investi dans les immobilisations corporelles	34 979 376	33 964 987	33 964 324
Immobilisations corporelles non financées	(175 000)	(175 000)	(175 000)
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations			
corporelles non financée	(1 212 250)	(1 234 071)	(1 212 250)
	34 135 286	33 068 880	33 195 234



État des résultats Cueillette d'ordures

	2024	2024	2023
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Revenus			
Facturation directe	1 129 764	1 147 634	1 251 259
Frais des usagers	-	280 953	214 042
	1 129 764	1 428 587	1 465 301
Charges			
Cueillette d'ordures	999 564	952 498	1 253 406
Programme de recyclage	-	86 838	20 208
Transferts interdépartementaux	10 200	10 200	10 200
Bacs roulants	-	63 407	322 452
Autres	20 000	19 038	19 810
	1 029 764	1 131 981	1 626 076
Excédent (déficit) de l'exercice	100 000	296 606	(160 775)
(Déficit) excédent accumulé au début	(84 177)	(84 177)	76 598
Excédent accumulé (déficit) à la fin	15 823	212 429	(84 177)
Composé de :			
Fonctionnement	(64 057)	32 549	(164 057)
Réserves	79 880	179 880	79 880
	15 823	212 429	(84 177)